



PRÉSENTATION DU BUDGET 2016

Conformément à la Loi, les membres du conseil municipal de Deschambault-Grondines ont adopté le 14 décembre dernier le budget pour l'exercice financier 2016 de même que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018.

Le conseil municipal, comme à chaque année, conjugue ses efforts pour maintenir les taux de taxes à un coût le plus bas possible tout en travaillant à l'amélioration et à l'ajout des services disponibles à la population.

Le taux des taxes à l'ensemble des immeubles imposables sur la valeur foncière demeure comme l'an passé à 0,79 \$/100 \$ d'évaluation. Aussi, les tarifs pour les services demeurent sensiblement les mêmes.

Les projets majeurs, déjà amorcés, seront poursuivis en 2016, notamment :

- L'aménagement d'un accès au développement Montambault sur le chemin du Roy;
- Maintien du programme de réhabilitation aux propriétaires concernés par l'installation ou le remplacement de leur système épurateur afin de les aider à se conformer aux dispositions du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, édicté par le gouvernement du Québec;
- Une demande d'autorisation formulée à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec permettra la mise en chantier d'un projet de développement résidentiel d'environ 13 terrains, sur le site du développement Guilbault dans le secteur Grondines. Aussi, puisque tous les espaces résidentiels seront comblés, et ce, à court terme, une analyse des besoins futurs permettra le dépôt d'un dossier argumentaire auprès des instances concernées;
- Restauration du Couvent de Deschambault : phase 1;
- Réfection des routes, notamment celles identifiées au plan d'intervention;
- Projet Espaces : phase 2;
- Étude pour la réfection du Centre des Roches.

Nous vous invitons à prendre connaissance du document résumant les grandes lignes du budget et du programme triennal d'immobilisations et à formuler, s'il y a lieu, vos interrogations et commentaires.

En terminant, les membres du conseil municipal ainsi que les employés de la municipalité se joignent à moi pour vous réitérer nos meilleurs vœux pour l'année 2016.

Gaston Arcand,
Maire

Budget 2016 et programme triennal d'immobilisation 2016-2017-2018

REVENUS	2016	2015
Taxes	4 154 610 \$	4 120 333 \$
Paiements tenant lieu de taxes	53 319 \$	52 727 \$
Transferts	71 120 \$	80 366 \$
Services rendus	45 290 \$	40 960 \$
Imposition de droits	69 500 \$	62 500 \$
Amendes et pénalités	13 600 \$	10 000 \$
Intérêts	26 100 \$	24 600 \$
Autres revenus	55 000 \$	70 000 \$
TOTAL DES REVENUS	4 488 539 \$	4 461 486 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	804 884 \$	789 513 \$
Sécurité publique	540 723 \$	525 743 \$
Transport	651 925 \$	640 685 \$
Hygiène du milieu	845 855 \$	774 883 \$
Santé & bien-être	5 050 \$	5 850 \$
Aménagement, urbanisme et développement	247 575 \$	255 049 \$
Loisirs et Culture	699 820 \$	715 670 \$
Frais de financement	121 160 \$	137 960 \$

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 3 916 992 \$ 3 845 353 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES 2 016 2 015

Remboursement en capital	519 697 \$	618 188 \$
Affectation aux activités d'investissement	51 850 \$	23 945 \$
Affectation surplus	0	-26000

SOUS-TOTAL ACTIVITÉS FINANCIÈRES 4 488 539 \$ 4 461 486 \$

ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT 2016 2015

Services de financement

Autres revenus	21 932 \$	0 \$
Activités de fonctionnement	51 850 \$	23 945 \$
Excédent de fonctionnement	286 568 \$	604 700 \$

SOUS-TOTAL ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT 360 350 \$ 628 645 \$

Dépenses d'investissement

Administration générale	5 000 \$	3 000 \$
Sécurité publique	20 850 \$	25 945 \$
Transport	17 000 \$	55 000 \$
Hygiène du milieu	38 000 \$	363 800 \$
Aménagement, urbanisme et développement	0 \$	0 \$
Loisirs et culture	279 500 \$	180 900 \$

Total dépenses d'investissement 360 350 \$ 628 645 \$

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE

	2016	2015
Comprenant la taxe imposée par le gouvernement du Québec pour les services de la Sureté du Québec	0,06773 \$/100 \$	0,6494 \$/100 \$

Autres taxes générales sur la valeur foncière en vertu des règlements numéros:

	2016	2015
79-93	0.0263 \$	0.0265 \$
79-93, 92-94	0.0048 \$	0.0202 \$
69-92, 71-92, 79-93 (186-00)	0.0048 \$	0.0048 \$
109-95	0.0058 \$	0.0058 \$
110-95	0.0072 \$	0.0073 \$
193-00, 25-04 (37-05)	0.0080 \$	0.0078 \$
25-04	0.0000 \$	0.0128 \$
38-05	0.0023 \$	0.0023 \$

39-05	0.0101 \$	0.0100 \$
45-05	0.0095 \$	0.0094 \$
60-06	0.0083 \$	0.0083 \$
95-09	0.0013 \$	0.0012 \$
95-09	0.0086 \$	0.0086 \$
106-10	0.0018 \$	0.0018 \$
110-10	0.0083 \$	0.0083 \$
113-10	0.0056 \$	0.0055 \$

BUDGET TOTAL **0.1127 \$ / 100 \$** **0,1406 \$ / 100 \$**

Sur l'ensemble des immeubles inscrits et assujettis au rôle d'évaluation;

	2016	2015
Taxes générales sur la valeur foncière	<u>0,7900 \$/100 \$</u>	<u>0,7900 \$/100 \$</u>
Taxe de répartition locale en vertu des règlements 154-155, 10-90, 26-91, pour les immeubles assujettis (Parc industriel) à ladite taxe, secteur Deschambault :	0,0418 \$ du 100 \$	0,0416 \$ du 100 \$
Taxe de répartition locale en vertu de règlement 160-98 pour les immeubles assujettis à ladite taxe, secteur Deschambault :	34 \$/unité	36 \$/unité
Taxe de répartition locale en vertu du règlement 106-10 pour les immeubles assujettis à ladite taxe, secteur Grondines	0,2697 \$ du 100 \$	0,2712 \$ du 100 \$

*** Programme triennal d'immobilisations**

Année 2016	2 392 050 \$ *
Année 2017	4 054 660 \$ *
Année 2018	277 000 \$

** Des subventions sont demandées en lien avec ces projets*

Tarifification pour services municipaux résidentiels

Eau	135 \$
Égout	165 \$
Déchets domestiques	130 \$
Pour un immeuble résidentiel avec utilisation annuelle	55 \$ /installation
Pour un immeuble résidentiel avec utilisation saisonnière	28 \$ /installation

PAIEMENT DES TAXES 2016

Le paiement des taxes peut se faire sur trois versements pour un compte de 300 \$ et plus. Les dates suivantes sont prévues pour ces trois versements :

1 ^{er} versement	15 mars
2 ^e versement	15 juin
3 ^e versement	15 août